



L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL AU SERVICE DE L'ADHÉSION THÉRAPEUTIQUE

FORMATION IREPS Réunion 2018



*Conformément à l'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL AU SERVICE DE L'ADHÉSION THÉRAPEUTIQUE

L'entretien motivationnel, de quoi parle-t-on ?

« L'entretien motivationnel est une approche guidée, centrée sur la personne qui vise à obtenir un changement de comportement en aidant la personne à explorer et à résoudre son ambivalence par rapport à ce changement. »

WR. Miller, S.Rollnick, 2007

Cette approche convient particulièrement au suivi de personnes atteintes de maladies chroniques ou en situation d'addiction.



Objectif général

Savoir conduire un entretien motivationnel en fonction de la problématique du patient. Développer des attitudes professionnelles adaptées à la conduite des entretiens. Adapter le cadre selon les patients et le contexte clinique. Réfléchir sur les problèmes éthiques liés aux entretiens psychologiques.

Objectifs pédagogiques

- Savoir conduire des entretiens de type « motivationnel »
- Savoir adapter le cadre selon les patients (âge, handicap), la demande, et le contexte (institution, à domicile, cabinet)
- Savoir pratiquer une écoute réflexive
- Susciter un discours de changement
- Rouler avec la résistance
- Améliorer la relation thérapeutique soignant-patient.

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL AU SERVICE DE L'ADHÉSION THÉRAPEUTIQUE



- Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social susceptibles d'intervenir et/ou de coordonner une démarche éducative de patients atteints d'une maladie chronique

- Représentants des usagers

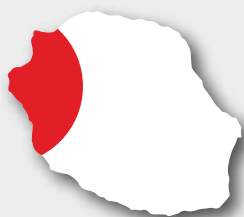
L'effectif par formation est de 8 minimum et de 15 maximum.

LA FORMATION

Inscription jusqu'au 20 juin 2018



L'hôtel
Archipel



de


8h30

à

16h30



560€*

Repas
compris 

- À régler par chèque à l'ordre de IREPS Réunion ou par virement (prendre contact au 02 62 71 10 88)

- Pour une prise en charge par un OPCA, envoyer l'engagement à IREPS Réunion. (N° d'activité : 98970302997)

Rappel : Cette formation n'a pas reçu d'agrément pour une prise en charge ANDPC concernant les biologistes et les pharmaciens.

*Association loi 1901 non-assujettie à la TVA.
TVA non applicable, article 293B du CGI.

INSCRIPTION EN LIGNE

Pour vous inscrire à la formation merci de compléter le formulaire en ligne (Eventbrite) sur le site de l'IREPS Réunion, rubrique Offre de formations.

www.irepsreunion.org

EN SAVOIR +

Contact pédagogique :

Sébastien SANJULLIAN
sebastien@irepsreunion.org

Contact administratif :

Maïka ARHIMAN
formation@irepsreunion.org
Tél : 02 62 71 10 88